|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | COMP – J2 |
| Numéro de poste Sysper: | 414319 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Michael KÖNIG  3ème trimestre 2025  1 ou 2 année/s  Bruxelles  Luxembourg  Autre : |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-04-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction COMP.J de la DG Concurrence est chargée de l’application de la législation sur les marchés numériques et des articles 101 et 102 du TFUE en ce qui concerne les plateformes numériques. Le règlement sur les marchés numériques est l’un des premiers outils réglementaires à réglementer de manière exhaustive le pouvoir des plus grandes plateformes numériques. Elle vise à rendre les marchés du secteur numérique plus équitables et plus contestables. Le règlement sur les marchés numériques complète donc les règles de concurrence de l’UE qui continuent de s’appliquer à ce secteur et continueront d’être appliquées par la DG Concurrence.

La direction COMP.J coopère étroitement avec la direction COMP.C, chargée de l’application des règles de concurrence de l’UE dans les secteurs des communications électroniques, des médias et des technologies de l’information, et avec la DG des réseaux de communication, du contenu et des technologies (DG CONNECT). En outre, elle coopère avec d’autres services de la Commission sur des initiatives stratégiques relatives aux plateformes numériques.

L’unité COMP.J.2 Plateformes numériques II travaille avec les autres unités de la direction, à savoir les unités COMP.J.1 et COMP.J.3 dans un réseau flexible. Le réseau permet une allocation des ressources centrée sur les tâches dans la mise en œuvre et l’application de la législation sur les marchés numériques et des règles en matière d’ententes et d’abus de position dominante, ainsi que la souplesse en répondant aux nouveaux défis dans le secteur.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Une position stimulante et intéressante en tant que gestionnaire de dossiers dans un environnement de travail convivial, positif et passionnant.

L’application de la législation sur les marchés numériques est étroitement coordonnée avec l’application des règles de concurrence de l’UE et des États membres afin de garantir la cohérence et la complémentarité dans l’utilisation de tous les instruments. Les tâches comprennent la préparation des décisions de désignation, la conduite de dialogues réglementaires, la conduite d’enquêtes, la préparation de décisions de spécification et de non-respect, la contribution à la défense des décisions devant les Courts européennes, ainsi qu’un suivi permanent des obligations et des échanges fréquents avec les entreprises réglementées et les tiers. Les tâches comprennent la coordination avec d’autres services et l’établissement de rapports à la hiérarchie, l’élaboration de nouvelles procédures et l’amélioration des processus existants, ainsi que la contribution au partage des connaissances.

Le travail est nouveau, stimulant sur le plan intellectuel et interactif et implique des contacts fréquents avec d’autres DG et autorités nationales.

La candidat retenu aura l’occasion de travailler sur des sujets réglementaires dans des secteurs stratégiques tels que l’intelligence artificielle, le «cloud », l’écosystème mobile, etc.

Nous offrons une structure organisationnelle plate et un climat de travail convivial et ouvert d’esprit. Les collègues jouissent d’une grande autonomie dans l’exécution de leurs tâches dans un environnement d’esprit d’équipe.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un/e collègue motivé/e et dynamique ayant une formation juridique ou économique ou d’ingénieur avec un bon esprit d’équipe tout en étant capable de travailler de manière autonome. Le/la candidat/e doit avoir une bonne compréhension des marchés numériques. Une expérience spécifique dans l’application du droit de la concurrence dans le secteur des technologies de l’information ou un profil « technique » d’ingénieur constituent un atout supplémentaire. D’excellentes capacités d’analyse, de communication écrite et orale et la capacité de travailler dans des délais serrés revêtent une importance capitale. Le/la candidat/e doit également posséder un bon sens de l’initiative et de solides compétences organisationnelles. Une excellente maîtrise de l’anglais est nécessaire.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)